

Dispositifs Jeunesse, Solidarité Internationale (JSI) et Ville, Vie, Vacances /Solidarité Internationale (VVV/SI)



Conditions d'éligibilité :

être membre d'une association française

des groupes de 4 à 16 jeunes de 15 à 25 ans

des séjours de 2 semaines minimum avec
10 jours pleins consacrés à l'action

un partenariat dans le pays d'accueil un
groupe de jeunes « binômes »

être parrainé par une association de
solidarité internationale agréée

Présentation :

Il s'agit de soutenir la rencontre interculturelle de groupes de jeunes du Nord et de jeunes du Sud autour d'une action de développement dans les pays éligibles, mais également en France.

Le VVV/SI permet plus spécifiquement à des jeunes issus de territoires relevant de la politique de la ville de réaliser des actions de solidarité internationale.

Objet du programme :

Promouvoir des activités collectives, solidaires et durables, et permettre à des jeunes de se rencontrer, d'échanger et d'agir ensemble autour de projets de construction, réhabilitation, à caractère environnemental, culturel (théâtre, danse, musique...) et sportif.

Quelques chiffres :

- 700 000€ alloués aux deux programmes
- Principales destinations (par ordre d'importance) : le Sénégal, le Maroc, le Burkina Faso, le Togo, Madagascar, la France. Depuis quelques années, les projets s'orientent vers de nouvelles destinations sur l'Amérique latine (Pérou, Chili, Argentine) et l'Asie (Cambodge, Philippines).

A consulter pour une demande de cofinancement : la Note technique de chaque programme et ses annexes, ainsi que le calendrier de dépôt des dossiers sont téléchargeables sur le site du FONJEP :

www.fonjep.org